



Académie de Poitiers
Déclaration liminaire
FSU et CGT Educ'action
Comité Social d'Administration
du 5 avril 2024

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA de l'académie de Poitiers,

Nous sommes réunis à ce CSA de repli car nous avons voté, à l'unanimité, contre la ventilation des moyens qui nous a été proposée à la dernière instance pour la préparation de la rentrée 2024. Nous alertions déjà dans notre précédente déclaration sur l'impossibilité de "bien" déployer ce qui n'est qu'un budget d'austérité qui ne permet pas de garantir l'investissement nécessaire et fondamental au service de notre école publique.

Si comme le proclame Gabriel Attal, l'école est « la mère des batailles », nous sommes effrayés de constater que les coupes budgétaires opérées dans le budget de l'Etat portent en grande partie sur l'Éducation. Le décret détaillant les annulations de crédits, publié le 22 février, précise que 691,6 millions d'euros seront pris sur les fonds de l'éducation nationale 2024.

En lycées professionnels, alors que l'on attend 85 élèves de plus qu'en 2023, ce sont encore 650H qui ont été enlevées aux DHG des établissements de l'académie. C'est un plan d'austérité. En LGT, 91 élèves en moins selon vos prévisions conduisent à la suppression de 9 divisions et au retrait de presque 800 heures ! Cela ne s'explique que par la mise en place d'un plan d'austérité.

Le choc des savoirs n'est qu'un panel de mesures qui nous semble conduire à l'abandon de la mixité sociale et à la fin d'un modèle inclusif d'intégration des élèves en situation de handicap, à besoins particuliers ou dont la langue maternelle n'est pas le français. Dans ce projet de réforme, le gouvernement prévoit d'uniformiser les connaissances enseignées à tous les écoliers de primaire avec "*des manuels labellisés par l'État*" et "*des programmes articulés autour d'objectifs annuels voire infra-annuels*". C'est à nos yeux, une entrave à la liberté pédagogique et une insulte à nos métiers. Le ministère de l'Éducation nationale se fixe comme objectif de "*rehausser le niveau d'exigence du brevet des collèges et du baccalauréat*" mais le fait au détriment des procédures d'harmonisation des notes, pensées pour faire du Baccalauréat un diplôme de niveau national et par l'abandon de l'évaluation par tranches de compétences au Brevet qui devient un examen de passage vers le lycée alors qu'à l'âge auquel le passe majorité des élèves, l'école est encore pour eux obligatoire. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement prévoit alors la classe « prépa-lycée », un joli cul de sac où garder au chaud pendant un an ces élèves pour lesquels l'Etat ne veut plus investir.

Qu'est-ce que le choc des savoirs alors, si ce n'est un plan d'austérité qui vise particulièrement nos élèves issus des classes sociales les plus défavorisées.

D'ailleurs, le Festival Cerv'Odyssee de Marenes recevait vendredi dernier Grégoire Borst. Ce chercheur présentait le développement des enfants et des adolescents avec une remise en cause scientifique des conclusions de Piaget sur les âges du développement. L'hétérogénéité est la norme chez les individus et il n'est pas pertinent de penser selon des groupes (d'âge) homogènes. Ainsi les groupes de niveaux, pour lui, n'auront d'autre effet que de renforcer les clivages sociaux préexistants.

En d'autres termes, cela ne fait que renforcer le caractère inégalitaire du système éducatif français. Si le ministre ne tient pas compte de l'avancée des sciences, nous, fonctionnaires d'État nous y sommes sensibles aussi bien pour nos pratiques pédagogiques que pour nos analyses syndicales.

La FSU a rappelé au CSA ministériel la nécessité du dialogue social car les remontées qui sont faites par l'ensemble des personnels dont les chefs d'établissement, les IEN et les IA IPR permettent de mieux cerner les besoins des élèves et de mieux construire les politiques publiques. Lorsque nos OS demandent des bilans des précédentes réformes, des projections et études d'impacts sur les réformes à venir, c'est bien pour pouvoir porter une analyse sérieuse des transformations proposées. Si le ministère ne répond pas à ce besoin, l'académie peut peut-être s'emparer de ces missions. Nous avons aussi bien des capacités d'expertise que la capacité de créer des partenariats avec les autres ministères et la recherche si besoin.

Si notre école publique est mise en péril par un budget d'austérité, c'est un véritable choc des moyens qui lui redonnera sa vitalité. Cela en commençant par une véritable revalorisation salariale capable de garantir l'attractivité et un recrutement de qualité dans tous les métiers qui encadrent la jeunesse.

Les assistantes sociales des trois services de l'Education Nationale alertent et demandent en urgence une revalorisation indiciaire à hauteur de leurs collègues infirmières. Depuis le discours général de Gabriel Attal fin janvier, elles se sentent méprisées et invisibles.

Elles sont passées cadre A- en 2019 alors que leurs qualifications liées à leur diplôme d'Etat devraient leur faire intégrer la grille indiciaire A et pour les CT, A plus. Le diplôme d'État des AS correspond au même niveau que celui des infirmières avec des compétences différentes : accompagnement éducatif, accompagnement parental, accompagnement des personnels pour les AS des personnels et accompagnement des étudiants pour les AS travaillant dans le supérieur. Malgré leur implication lors du confinement, elles ne perçoivent toujours pas la prime SEGUR et en sont écartées.

Nous demandons une revalorisation indiciaire de 49 points identiques à celle des IDE. Concernant l'académie de Poitiers, nous demandons à ce que les collègues puissent obtenir leur mutation inter quand elles demandent à rentrer sur notre académie au regard des postes de vacants.

Concernant les personnels administratifs, les collègues de catégorie C se sont vu refuser l'entrée dans l'académie de Poitiers suite au mouvement inter académique.

La non possibilité d'accueil dans l'Académie pour cette catégorie de personnels fait écho à la problématique de la rentrée 2023 où un grand nombre de postes étaient vacants et à la difficulté à recruter des contractuel-es pour occuper ces postes. Ces situations ont d'ailleurs engendré des problématiques conséquentes dans les différents services et EPLE concernés avec un fort impact négatif sur les conditions de travail des collègues en poste, qui doivent assumer une surcharge de travail en palliant aux manquements de personnels.

La FSU et la CGT Educ'action s'opposent farouchement à l'élaboration d'un barème administratif avec des moyens constants qui ne viserait juste qu'à déplacer des collègues, déjà fortement malmenés dans l'exercice de leurs missions, des alertes ont déjà été faites. La FSU et la CGT Educ'action réaffirment leur position de créations massives et de requalifications de postes ; requalifications qui en aucun cas ne doivent être un rééquilibrage des moyens !

Aujourd'hui, l'École n'a pas les moyens d'assurer ses missions. Que l'État ne soit pas en mesure d'assurer un service public de qualité aux élèves les plus pauvres est un scandale et un renoncement à l'ambition républicaine de notre école.

Mais si vous, vous y renoncez, nous, nous n'y renoncerons pas. De plus en plus d'établissements entrent dans l'action. Dans les collèges, ce sont nos collègues mais aussi les parents d'élèves qui se mobilisent. Nous défendrons ensemble le sens de nos métiers !